



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Note sur l'évolution des prix de la fumure minérale

A. Daujat

Citer ce document / Cite this document :

Daujat A. Note sur l'évolution des prix de la fumure minérale. In: Économie rurale. N°71, 1967. L'Europe et ses échanges agricoles. pp. 101-103;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1967.1967>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1967_num_71_1_1967

Fichier pdf généré le 08/05/2018

NOTE SUR L'EVOLUTION DES PRIX DE LA FUMURE MINERALE

par A. DAUJAT

Secrétaire général de l'A.N.P.E.A.

(Association Nationale pour le Perfectionnement et le Développement de l'Emploi des Engrais et des Amendements)

L'Assemblée Permanente des Présidents de Chambres d'Agriculture (A.P.P.C.A.) a publié, en supplément aux n^{os} 343, 344 et 347 de son bulletin mensuel, des statistiques économiques sur l'évolution des prix des productions animales en France de 1954 à 1965, et des productions végétales pour la même période.

Chacune de ces études comprend, sur la période considérée, une courbe de la production, une des échanges, une des prix. Cette dernière est établie en francs constants, base 1954, correspondant en général à l'échelle suivante de l'indice monétaire :

| | |
|--------------|--------------|
| 1954 = 100 | 1960 = 73,11 |
| 1955 = 98,80 | 1961 = 71,01 |
| 1956 = 94,59 | 1962 = 68,22 |
| 1957 = 89,86 | 1963 = 64,92 |
| 1958 = 80,05 | 1964 = 62,94 |
| 1959 = 75,69 | 1965 = 61,36 |

On constate que, devant cet avilissement du pouvoir d'achat monétaire, plusieurs des grands produits agricoles, céréales, fruits et betteraves, ont battu, dans cette triste course, l'effritement du franc. Ceci se traduit par une perte de 10 % en francs constants du pouvoir d'achat des produits végétaux, ce qui provoque, certes, un handicap sérieux pour les fournisseurs de l'agriculture, en particulier pour les producteurs et vendeurs d'engrais.

Pour les produits animaux, le pouvoir d'achat s'est maintenu de justesse, avec un progrès minime de 1,80 %.

La conclusion dégagée dans l'article de l'APPCA est la suivante :

« Pour les produits retenus — qui représentent 85 % de la production agricole — le taux moyen annuel de croissance en volume, pour la période 1954-64, ressort à 3,42 %. La production végétale s'accroît au taux de 4,55 %..., la production animale au taux de 2,85 % ».

L'indice en volume (base 1954 = 100), pour l'ensemble de la production agricole, est de 140 en 1965.

« Au cours des dix dernières années, la tendance des prix à la production est légèrement décroissante (— 0,30 % par an en monnaie constante). Elle s'est accentuée sensiblement au cours des dernières années et atteint 1 % par an sur la période 1959-1965 ».

Indice des prix agricoles en francs courants sur la base de 1954 = 100 1965 = 160,39.

Indice des prix agricoles en francs constants 1965 = 98,28.

**

Impressionnés par cet alignement de chiffres décevants, nous avons fait le même calcul pour les prix des engrais afin de nous rendre compte de leur évolution relative. Voici nos constatations :

Les prix unitaires à la consommation des engrais simples en francs constants sont passés de 1954 à 1966 :

| | |
|--|----------------------|
| — Azote du sulfate d'ammoniaque | de F 142,4 à F 92,0 |
| Azote du nitrate de chaux | de F 168,2 à F 118,0 |
| Azote des ammonitrates | de F 116,2 à F 78,5 |
| soit pour l'unité d'azote | de F 135,6 à F 91,9 |
| (moyenne pondérée) | |
| — Acide phosphorique des Supers et autres solubles | de F 71,8 à F 59,5 |
| Acide phosphorique des phosphates moulus ... | de F 37,3 à F 28,1 |
| Acide phosphorique des scories Thomas | de F 41,8 à F 39,6 |
| soit pour l'unité d'acide phosphorique | de F 55,0 à F 46,2 |
| (moyenne pondérée) | |
| --- Potasse du chlorure de potassium | de F 34,3 à F 27,4 |
| Potasse du sulfate de potasse | de F 58,5 à F 41,8 |
| soit pour l'unité de potasse | de F 36,2 à F 28,5 |
| (moyenne pondérée) | |

De l'ensemble de ces chiffres il ressort que les indices des prix en francs constants, base 1954 =

100, ressortent pour les produits agricoles et pour les engrais à :

| | | | | |
|--|--------|---|--|--|
| Blé | 69,71 | céréales 72,69 | ensemble produits végétaux 91,94 | ensemble production agricole 98,28 |
| Orge | 80,31 | | | |
| Maïs | 73,02 | | | |
| Fruits | 97,54 | | | |
| Vin | 109,65 | | | |
| Pomme de terre (consommation) | 143,60 | | | |
| Pomme de terre (totalité) | 148,90 | | | |
| Betteraves | 82,13 | ensemble viande 120,80 | ensemble production animale 101,81 | |
| Tabac | 100,49 | | | |
| Bœuf | 157,82 | | | |
| Veau | 133,33 | | | |
| Porc | 83,23 | | | |
| Mouton | 112,43 | | | |
| Cheval | 136,08 | | | |
| Lait | 103,16 | ensemble N = * 59,73 | | |
| Poulets | 44,84 | | | |
| Œufs | 87,18 | | | |
| N Sulfate | 64,50 | ensemble P ² O ⁵ = ** 83,63 | | ensemble engrais 78,53 |
| N Ammonitrates | 67,50 | | | |
| N Nitrate de chaux | 70,10 | | | |
| P ² O ⁵ Super | 82,86 | ensemble K ² O = 78,72 | | |
| P ² O ⁵ Scories | 82,80 | | | |
| P ² O ⁵ Phosphates | 75,50 | | | |
| K ² O Chlorure | 80,00 | | | |
| K ² O Sulfate | 71,50 | | | |

* le déplacement des consommations vers les engrais les moins chers a accentué la baisse de l'indice global.
** le déplacement des consommations vers des produits plus chers a limité la baisse de l'indice général.

Seules, les productions de blé et de maïs ont des indices de prix légèrement inférieurs à ceux de l'ensemble des engrais, bien que fort supérieurs à l'indice des azotés. La rentabilité de la fumure minérale s'est donc sensiblement améliorée dans les dix dernières années. Le pouvoir d'achat des produits agricoles à l'égard de la fumure s'est accru en dix ans de 20 %, ce qui est appréciable.

Ces chiffres permettent de démentir l'affirmation si souvent publiée que l'industrie bénéficie intégralement des améliorations qu'elle apporte à sa productivité alors qu'il n'en est pas de même pour l'agriculture.

Si l'on considère notamment l'industrie de l'azote qui a, certes, apporté de grands perfectionnements dans sa technique, on voit ce qu'elle a dû abandonner à son client, l'agriculture, des profits qu'elle aurait pu tirer de sa modernisation !

Il existe d'ailleurs un certain parallélisme entre l'évolution des prix agricoles et des prix des engrais dans les divers pays européens et un examen récent des statistiques britanniques nous a montré que si, en monnaie courante, peu différente de la monnaie constante chez nos voisins, les prix agricoles ont très légèrement fléchi en dix ans, passant à l'indice 98 (base 100 en 1954), l'indice des prix des engrais, avant subvention à l'agriculteur, est à 99,5. L'indus-

trie britannique des engrais est donc beaucoup mieux traitée que la nôtre. Il est vrai que l'agriculture touche, au Royaume-Uni, une subvention qui ramène le prix d'achat de la fumure à l'indice 90 (base 1954).

Il n'en reste pas moins que la rentabilité de la fumure, subvention comprise, s'est moins améliorée outre-Manche que chez nous : le rapport des indices étant de 91,8/100 en Grande-Bretagne et 80/100 dans notre pays.

La consommation à l'hectare reste, en Grande-Bretagne, supérieure d'environ 10 à 12 % à celle de la France.

La fumure des herbages s'est développée beaucoup plus largement au Royaume-Uni que chez nous et les services anglais estiment que, chez eux, 43 % de la fumure va pour moitié aux prairies temporaires et pour moitié aux prairies permanentes. Combien nous sommes loin, en France, d'une telle proportion ! Alors que, d'une part, nous devrions développer au maximum la production animale et que, d'autre part, c'est sur la production fourragère que l'action de la fumure est la plus efficace : elle permettrait dans bien des cas de tripler la charge de bétail à l'hectare à la condition, bien évidemment, de maîtriser les facteurs du milieu, physiques et économiques.

Structure agraire de l'Espagne

Les participants étrangers à la Conférence Régionale de la FAO tenue à Séville ont reçu par la poste, en espagnol et selon le cas en français ou en anglais, une lettre datée : Séville, le 8 octobre 1966, et signée « Un groupe de paysans et ouvriers agricoles de Séville et sa province », attirant l'attention de ces délégués sur la structure agraire de l'Espagne et en particulier de l'Andalousie.

Quelques extraits de cette lettre peuvent paraître dignes d'intérêt (la version française a été corrigée à la lumière du texte espagnol). « Voici à titre d'exemple quelques données. Ce sont les propriétés des « Grands d'Espagne » :

| | |
|---------------------------------------|------------|
| Duc de Medinaceli | 79.146 ha |
| Duc de Peñaranda | 51.015 ha |
| Duc de Vistahermosa | 47.203 ha |
| Duc de Alba | 34.455 ha |
| Marquis la Romana | 29.096 ha |
| Marquis Comillas | 23.719 ha |
| Duc de Arión | 17.666 ha |
| Duc Infantado | 17.171 ha |
| 90 autres Grands d'Espagne : ensemble | 264.158 ha |
| | ————— |
| Total | 577.158 ha |

Vu la grandeur de ces propriétés, leurs propriétaires n'ont besoin ni de les exploiter rationnellement, ni de les cultiver entièrement pour obtenir d'immenses profits.

Voici en outre le tableau, publié par le cadastre, de la richesse rurale imposable :

| Tranches | % du nombre des contribuables | % de la richesse imposable |
|-----------------|-------------------------------|----------------------------|
| de 50 à 200 | 36,88 | 2,99 |
| 200 à 500 | 26,41 | 6,11 |
| 500 à 2 000 | 25,65 | 18,28 |
| 2 000 à 10 000 | 9,06 | 25,84 |
| 10 000 à 20 000 | 1,06 | 10,37 |
| 20 000 à 40 000 | 0,55 | 10,67 |
| 40 000 et plus | 0,38 | 25,74 |
| | ————— | ————— |
| | 100 | 100 |

On peut constater que plus de 1 500 000 paysans (tranches de 50 à 500), soit plus de 50 % en nombre, ne reçoivent que 9 % de la richesse imposable.

A l'autre bout de l'échelle, 52 000 personnes ou entités, soit 1,9 % en nombre des contribuables, perçoivent 50 %... ».

« A titre d'illustration de ce que nous venons d'avancer, nous vous invitons à visiter la campagne de notre province et en particulier les lieux suivants :

« Le village « El Garrobo », la propriété « Castille de la Moncova », propriété du Duc del Infantado, près de la route nationale de Séville à Madrid, entre Carmona et La Luisiana (deux villages de la province). Les hameaux « Vereda del Chaptal » et « Vereda de los Solares » à la Rinconada et, située à côté : la propriété « Cartuja » du Comte de Sanchez Dap, complètement abandonnée. Il y a, dans toute l'Andalousie, des centaines et des centaines de propriétés abandonnées ou en pacages et terrains de chasse, tandis que la population paysanne est condamnée à une vie infrahumaine ».

Pour juger de la valeur de ces affirmations, le mieux est d'y aller voir. C'est pourquoi il nous a paru utile de mettre sous les yeux de nos collègues un document qui les invite à faire eux-mêmes leurs observations.